

COMMUNE DE FOUGEROLLES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL (n° 2012-29)

Séance du 29 NOVEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le vingt-neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de FOUGEROLLES, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne LAFARCINADE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11	présents : 11 - votants : 11
Date de convocation : 20 novembre 2012	Date d'affichage : 20 novembre 2012

Présents : Marie-Jeanne LAFARCINADE, Jean PIROT, Bernard LECREUX, Philippe BAILLY, Hubert DENORMANDIE, Franck SAULNIER, Roger PIGET, Isabelle PAULY, Sylvaine CARRION, Christian LAVENU, Cédric ROUSSILLIAT.

Secrétaire : Isabelle PAULY

OBJET DE LA DELIBERATION : CIMETIERE COMMUNAL - TARIFS DISPERSION DES CENDRES

Vu les articles L 2223-14 et L 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'aménagement d'un espace cinéraire dans le cimetière communal afin de permettre la dispersion des cendres des corps incinérés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivants concernant :

- La dispersion des cendres : 20.00 €
- La fourniture d'une plaque de mémoire : 42.50 €
- Le prix de la gravure : selon le tarif du graveur.

Fait et délibéré, à FOUGEROLLES, les jour, mois et an sus-dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,



M.J. LAFARCINADE

COMMUNE DE FOUGEROLLES

TARIFS CIMETIERE COMMUNAL AU 01.01.2013

CONCESSIONS TERRAIN

(dél. CM du 16.05.2008)

- ° Concession perpétuelle 60 € le m²
- ° Concession cinquantenaire 30 € le m²

COLOMBARIUM

(dél. CM du 31.03.2009)

MONUMENT AVEC CASES

- ° une case pouvant accueillir 4 urnes 450 € pour 15 ans
850 € pour 30 ans

CAVURNE

- ° une caverne pouvant accueillir 4 urnes 600 € pour 15 ans
1 000 € pour 30 ans
- ° emplacement pour construction d'une caverne 300 € pour 30 ans
(monument de dimensions maximum 0.80 x 0.60
pouvant accueillir 4 urnes)

ESPACE CINERAIRE

(dél. CM du 29.11.2012)

- ° dispersion des cendres 20.00 €
- ° fourniture d'une plaque de mémoire 42.50 €
- ° prix de la gravure selon le tarif du graveur

CAVEAU COMMUNAL

(dél. CM du 06.07.2001)

TARIFS LOCATION

- ° les 3 premiers mois 30 € par mois
- ° du 4^{ème} au 6^{ème} mois 55 € par mois
- ° du 7^{ème} au 12^{ème} mois 110 € par mois